

EPANOUISSSEMENT...



— Mais enfin, parle, dis-moi quelque chose... Ce que tu peux être renfermé, quand même !...
(Dessin de Tendus)

LE TRAVAIL DE NUIT EST CONTRAIRE A LA NATURE HUMAINE

Au cours d'examens qui se sont étendus à plusieurs années, l'Institut Max-Planck pour la Physiologie du travail à Dortmund a obtenu dans trois entreprises de l'Allemagne de l'Ouest un aperçu de la fréquence du travail de nuit par équipes et de ses effets sur la santé et l'état d'âme des ouvriers. De loin le plus grand nombre — 90% — de tous les ouvriers interrogés se sont déclarés hostiles en principe au travail de nuit. Ils donnaient comme motifs l'excès de fatigue, la mauvaise humeur, les troubles gastriques, le manque d'appétit, le sentiment d'être exclus de la société des autres camarades de travail et le tort causé à la vie de famille.

ON CONSOMME MOINS DE POMMES DE TERRE ET DE BLE EN EUROPE

D'après une étude réalisée par l'O.E.C.E., on constate que les habitudes alimentaires ont évolué en Europe.

Pour les pays du Marché commun, on constate les différences suivantes par rapport à l'avant-guerre :

— Fruits	+ 60 %
— Fromage	+ 30 %
— Sucre	+ 30 %
— Oeufs	+ 25 %
— Graisses et huiles	+ 20 %
— Lait	+ 10 %
— Viande	+ 10 %
— Légumes	+ 5 %
— Poisson	- 5 %
— Pommes de terre	- 10 %
— Céréales	- 15 %

Relevons aussi dans le même document que la productivité européenne de l'agriculture a considérablement augmenté depuis l'avant-guerre. Malgré une diminution de 20% de la main-d'œuvre la production a augmenté de 30%.

SI ÇA POUVAIT ETRE VRAI !

La commission des Affaires Sociales vient d'approuver un rapport sur l'aspect social de la crise charbonnière. Cette Commission estime nécessaire d'entreprendre une enquête sur la possibilité de limiter provisoirement la production de charbon par la mise en place plus rapide de la semaine de 5 jours avec maintien des salaires.

FLASHES

CULTURE MODERNE



— Comment l'intitulez-vous ?

— Je ne sais pas encore... J'hésite entre « Le Baiser de Judas » et « La Jeune Fille au bain ».

(Dessin de Gielly)

LE MARCHE DE L'APPAREILLAGE MENAGER EST LOIN D'ETRE SATURÉ

En marge de la crise qui a sévi dans l'industrie de l'équipement ménager, rappelons que dans le domaine des réfrigérateurs, par exemple, le parc actuel est estimé à 2.200.000 appareils, ce qui signifie qu'un foyer sur six seulement possède un réfrigérateur. Nous sommes donc encore bien loin du taux de saturation des Etats-Unis (97%) et même de celui de la Suède (50%).



HISTOIRES DE FOUS...

Un fou cherche, par terre, la nuit, dans le cercle lumineux d'un lampadaire, un objet perdu. Bientôt, il y a un attrouement de braves gens.

— Qu'est-ce qu'il a perdu ?

— Le fou : un diamant.

Tout le monde cherche activement ; chaque caillou est retourné. Au bout d'une heure, quelqu'un demande au fou :

— Vous êtes bien sûr que c'est ici que vous l'avez perdu ?

— Le fou : Mais non, voyons ! C'est là-bas, mais là-bas on n'y voit rien !...

Deux fous s'évident et prennent le train. Au bout de dix minutes de parcours, l'un d'eux, inquiet, dit à l'autre :

— Quelle heure est-il ?

L'autre fou, sortant un thermomètre médical de sa poche, le regarde longuement :

— Jeudi !
Le premier fou, se précipitant vers la portière :

— C'est là que je descends !

Un fou se promène dans le parc de l'asile en trainant une ficelle derrière lui, à laquelle est attachée une brosse à dents. Vient à passer le directeur qui le regarde :

— Il va bien, votre petit chien ?

Le fou regarde le directeur :

— Z'êtes pas fou ? Quel chien ? Il n'y a pas de chien, voyons ! C'est une brosse à dents que je traîne.

Le directeur s'en va tout pénaud, méditant sur l'inconstance des fous.

Un peu plus loin, le fou s'assure que le directeur est loin et puis, se retourne vers sa brosse à dents :

— Hein, Médor ! On l'a bien eu !

IMAGES en CONSERVES



— Je vais les écouter dans la cabine d'audition, ça me décidera peut-être à en acheter un !
(Dessin de Valls)

Jusqu'à présent, la télévision utilisait couramment le procédé d'enregistrement des prises de vues sur films pour les retransmissions indirectes.

Un nouveau type d'appareil, le « video tape recorder », de fabrication américaine, permet d'enregistrer des images de télévision sur bande magnétique.

Cette machine enregistre en modulation de fréquence les signaux de télévision sur une bande large de 5 centimètres qui se déroule comme sur un magnétophone. Le son s'imprime en même temps.



Mauvaise conduite

— Qui est-ce qui a crié « Ta droite ! Eh ! Saucisse » en me doublant tout à l'heure ?

Bibliothèque « parlante » pour aveugles

Beaucoup de choses ont été cherchées et trouvées (souvent par les aveugles eux-mêmes) pour les faire participer à une vie normale. Un pas de plus a été fait en Autriche par la création de bibliothèques parlantes pour aveugles.

Dans des studios appropriés, les livres sont enregistrés sur bandes sonores. Ils peuvent ensuite être entendus par les aveugles.

C'est la première fois que ce mode de lecture pour aveugles a lieu en Autriche.

Voici un aveugle écoutant l'enregistrement d'un livre.



★ Incroyable... MAIS VRAI !

LA REPUBLIQUE DES PRESIDENTS

Il y a en France énormément de décorés et aussi beaucoup de présidents. Qui n'est pas président de quelque chose ?

On vient de créer, paraît-il, une Union Nationale des Présidents de France qui peut grouper plus de 3 millions de présidents.

BIENTOT DE L'EAU CHAUDE POUR RIEN !

Les premiers chauffe-eau solaires sont construits par une société française : Petrofonga, de Béziers. Conçus pour une installation extérieure, cet appareil permet de porter l'eau à une température de 75°. Ce chauffe-eau fonctionne non seulement par temps ensoleillé, mais également les jours sans soleil. (France-Soir)

MATERIAUX NOUVEAUX POUR LA CONSTRUCTION

La chimie n'a pas dit son dernier mot dans le domaine des matériaux de construction. On parle déjà de maisons construites entièrement en matière plastique. Ces maisons auront fatallement des formes nouvelles : plus d'angle, d'où une esthétique améliorée et un travail de nettoyage facilité ; des murs translucides qui laisseront entrer plus de lumière que les fenêtres actuelles. Les murs seront invulnérables aux termites, à la rouille, aux moisissures, aux infiltrations. La matière plastique étant colorée, ils n'auront plus besoin d'être peints...

Attendons, pour voir...

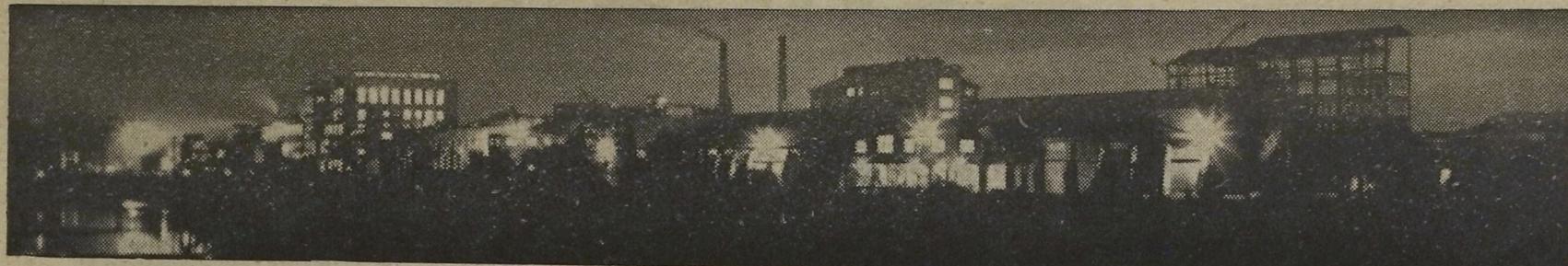


PHOTO YANN-RAPHO

OMBRES SUR NOTRE VIE DE TRAVAILLEURS

● LICENCIEMENTS et ● DECLASSEMENTS ont souvent des répercussions tragiques

« UN COUP DUR » POUR PIERROT ET D'AUTRES . . .

Durant les années 1957-58, le travail ne marchait pas trop mal dans le coin (le coin est une petite ville de 4.000 habitants au sud de la Saône-et-Loire).

Fin 1958, la Métallurgie tourne ainsi que le Textile (soie et coton). Brusquement, une catastrophe : la plus grosse

CHANGEMENT BRUTAL DES CONDITIONS DE VIE

Un ouvrier du Nord a été déclassé après un licenciement collectif. Son salaire horaire a diminué de 4 F 50 de l'heure. Avec les réductions d'horaires, il a touché 12.000 F pour sa quinzaine. Il a deux enfants. Comment arrivera-t-il à vivre sans que les siens en subissent les conséquences ?

Un autre a retrouvé une place provisoire dans une maison de transport. Gain pour une semaine : 5.010 F.

Dans une autre usine, à Hellemmes : des Ouvriers sont obligés d'aller travailler chaque jour dans des usines de Roubaix - Tourcoing. Changement de vie pour tous. Une femme, entre 55 et 60 ans, est obligée de se lever tous les jours vers 3 heures du matin, commençant à 5 heures à Roubaix.

LE RECLASSEMENT AVEC SON CORTEGE DE SURPRISES ET DE SOUFFRANCES

Mme L... : 30 ans de métier dans une usine qui vient de fermer. Elle a retrouvé le même emploi, mais pas du tout le même salaire :

1 semaine à 50 h. — 1 semaine à 40 h. soit 90 heures : 6.200 F. Sans commentaire !

usine de Textile ferme... 105 ouvriers sur le pavé !

Pierrot avait fait dans les 45 billets ces derniers mois. Bien sûr, ce n'était pas encore le Pérou, mais il pouvait faire vivre pas mal sa petite famille de 4 enfants. L'usine fermant le 1er février 1959, avec de belles promesses, il retrouve du boulot dans une autre boîte : Première paye : 23.000 F pour 3 semaines. Oui, il ne crèvera pas de faim, mais... et tout le reste ?

Dire qu'il avait fait des projets de vacances pour lui et sa femme !

PERTE : 52 MILLIONS SUR LE POUVOIR D'ACHAT DANS UNE REGION

A NANTES, nous enregistrons des réductions d'horaires et des licenciements dans la métallurgie, le bâtiment, l'alimentation, l'habillement, le charbonnage, les industries chimiques.

C'est ainsi par exemple que dans la métallurgie, pour 6 entreprises ayant réduit les horaires, 5.300 salariés font 40 heures sur un effectif de 9.000 ouvriers et employés, ceci représente avec les licenciements une perte de 230.000 heures de travail par mois, soit mensuellement 52 millions retirés comme pouvoir d'achat aux travailleurs de la Métallurgie, s'ajoutant à la perte de pouvoir d'achat résultant de la hausse des prix.

ATTENTION!
Les 4 pages
centrales
de ce numéro
sont à détacher, à plier
convenablement et à
remettre à un camarade
NON-SYNDIQUÉ

A production industrielle en France connaît depuis plusieurs mois un fléchissement que l'on avait pas encore constaté, et certaines industries ont été et sont encore particulièrement touchées.

C'est ainsi que dans le Textile, l'Habillement, les Cuir et Peaux, le Bâtiment, d'importants licenciements sont survenus et de nombreuses réductions d'horaires.

La Métallurgie elle-même n'a pas été épargnée et les branches de la Mécanique, de l'Electro-Ménager, de la Construction navale sont en situation difficile.

Doit-on en tirer des conclusions pessimistes et redouter un avenir encore plus sombre pour demain ?

Sans pousser trop loin l'analyse, nous devons toutefois rester très vigilants.

L'évolution générale de l'économie est telle que la structure même d'une branche industrielle peut être touchée si l'on n'a pas prévu à temps la réorganisation, l'adaptation, l'équipement nécessaires. Le problème posé à l'échelle d'une industrie est aussi valable sur le plan de l'Entreprise. Certains exemples comme FIVES-LILLE l'ont suffisamment illustré.

Notre économie de style capitaliste libéral ne peut s'accommoder d'une planification pourtant nécessaire, voire indispensable, pour assurer une régularisation acceptable.

Les plans quinquennaux d'équipement existent bien, mais ne posent pas d'obligation, se cantonnant dans la définition de prévisions générales.

Malgré certaines dispositions nouvelles, telles que la création de zones critiques ou exceptionnelles, le patronat agit comme il l'entend et décide seul de l'orientation à donner à l'entreprise.

C'est bien là du reste le fonds du problème et le sens profond de notre contestation du pouvoir capitaliste.

Les revendications répétées de nos délégués du personnel et membres des Comités d'Entreprise prouvent bien leur souci permanent de pénétrer la situation des entreprises et d'être en mesure de proposer des solutions.

Car enfin, il faudra bien sortir de cette orientation malsaine qui consiste à considérer les licenciements comme le seul remède à l'instabilité économique et à l'imprévoyance des entreprises.

Il ne s'agit plus maintenant d'un travail à la petite semaine, et les conséquences du chômage sont trop pénibles pour les travailleurs pour que nous n'agissions pas avec la plus grande fermeté.

NOUS AVONS AUSSI NOTRE MOT A DIRE

Si la C.F.T.C. a demandé la création de Comités industriels de contrôle, si elle a demandé des commissions paritaires d'études par branches d'industrie, si elle a insisté pour que les ASSEDIC prennent en charge le problème de l'emploi, c'est parce qu'elle estime que les représentants des travailleurs sont les premiers intéressés à cet important problème et doivent être en mesure de suggérer, proposer, contrôler, agir...

Oui, notre rôle doit être important dans le domaine de l'EMPLOI et à tous les échelons de notre Syndicalisme.

Des délégués du personnel ou des COMITES d'Entreprise au Secrétariat confédéral, nous devrons unir nos efforts.

Les licenciements spectaculaires de ces dernières semaines ne doivent plus se reproduire.

La défense du droit du travail pour tous est inséparable de notre action syndicale de tous les jours.

QUI « RECLASSERA » LES VIEUX ?

Voici quelques faits recueillis lors des licenciements de Fives-Lille-Cail et dans d'autres usines de la région du Nord. Ces faits prouvent, une fois de plus, que ces licenciements ont été faits au mépris de toutes considérations de justice et d'humanité, provoquant de véritables drames.

Un ouvrier : 54 ANS. - 30 ANS DE PRESENCE A L'USINE. après inscription au chômage, doit se présenter dans différentes usines. Jusqu'à présent, il n'a pas encore trouvé de travail. On le déclare trop vieux. Sa femme est malade depuis deux ans.

Un ouvrier : 52 ANS. - Vient, par le Bureau de Placement, de se présenter dans une entreprise à Mons. On cherche des gars de 18 ans pour clouer des caisses. Bien entendu, on ne l'embauche pas, et d'ailleurs, ce n'est pas non plus son métier.

Un ouvrier : 62 ANS. - 44 ANS DE PRESENCE A L'USINE, à un an de sa Médaille d'Or. Forgeron de père en fils dans la même entreprise ; son père a été présent à l'usine pendant 48 ans. Ne trouve pas d'emploi.

Un père de famille de 48 ans : 35 ANS DE PRESENCE. - Etonnement de ce dernier lors du licenciement, alors qu'en 1955, il avait reçu la Médaille du Travail. Ouvrier consciencieux et régulier dans son travail.

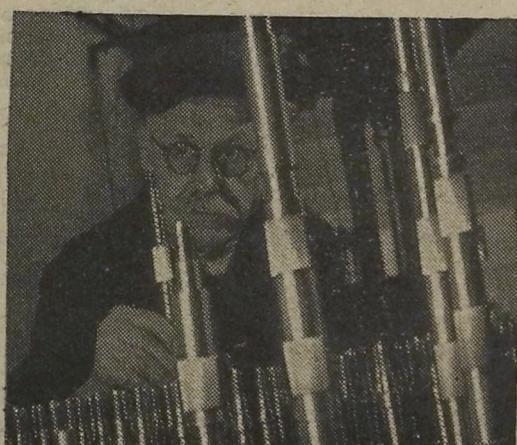


Photo Willy RONIS



★ POUVOIR ACHETER !

c'est là UN IMPERATIF pour ASSURER
UNE VIE DIGNE AUX TRAVAILLEURS

ET POUR RELANCER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

CERTAINS chiffres, fort modestes, avancés par les Pouvoirs publics, risquent de faire croire que les « dégâts » occasionnés par la politique gouvernementale sont minimes pour le pouvoir d'achat des consommateurs. Dans la réalité, le porte-monnaie des ménagères nous donne à ce sujet un autre « son de monnaie ».

Qu'est-ce qui a fait la crise dans le porte-monnaie d'une grande masse de consommateurs ? Ce sont plusieurs facteurs qu'il faut ajouter les uns aux autres. La crise du pouvoir d'achat actuel, c'est en réalité un retard dans notre pouvoir d'achat depuis 1957 ; l'augmentation des prix depuis fin 1958 ; la réduction des heures de travail ou le chômage ; le blocage des salaires ; la non-augmentation des Allocations familiales depuis plusieurs années ; les pénalisations en matière de Sécurité Sociale et fiscales ; etc...

Or, si nous nous basons seulement sur l'augmentation moyenne des prix du budget-type des organisations syndicales depuis juillet 1957 (25,8 %) et l'augmentation des salaires dans la métallurgie depuis la

même date (13,8 %), nous arrivons à une perte de pouvoir d'achat qui se chiffre à 12 %.

Pour beaucoup de familles touchées par les réductions d'horaires et les conséquences des licenciements, pour celles où il y a plusieurs enfants et un seul salaire, la situation est souvent devenue catastrophique.

Nous estimons que les mesures prises par le gouvernement en matière de commandes de biens d'équipement, pour remédier en partie à la crise, s'atténuent avec le temps. Ce qu'il faut, c'est s'inquiéter aussi du marché intérieur. Nos exportations qui représentent 10 à 12 % de notre production, ne peuvent à elles seules faire tourner nos usines.

Il faut donc entreprendre la relance par un relèvement important des prestations familiales, la négociation professionnelle pour l'augmentation des salaires, le relèvement et l'aménagement des tranches de la surtaxe progressive, etc.

C'est là un impératif pour assurer une vie digne aux travailleurs et pour relancer l'activité économique.



Le balai ou le Progrès ?
Photo A.D.P.

**Nous voulons
NOUS AUSSI
investir !**

DANS ma profession, il y a actuellement une réorganisation par la concentration de plusieurs entreprises. Résultat : licenciement avec de grandes difficultés de reclassement en raison du manque de débouchés locaux.

J'ai 4 enfants et 36 heures de travail. Je suis propriétaire d'une petite maison trop étroite, avec un jardin.

Aucun loisir ; travail forcé au jardin pour faire vivre mon petit monde ; ma femme va à la boucherie une fois par semaine. Le linge de maison n'a pas été renouvelé depuis deux ans : nous ne remplaçons l'habillement que d'extrême urgence.

Nous aimions, nous aussi, « investir » dans notre ménage. Les investissements, nous dit-on, facilitent le travail humain et nous assureront une vie meilleure... Voyez donc : il nous faudrait acheter une cuisinière et divers matériels : impossible ! La maison aurait besoin d'être agrandie d'une pièce : également impossible!!!

(EPERNAY)

Voici des Budgets qui crient !

LA place nous manque pour publier beaucoup de chiffres sur les budgets ouvriers. A quoi bon démontrer encore un drame que nous connaissons tous et qu'aucun sociologue ou économiste ne peut plus nier, à moins d'être de mauvaise foi !

Voici quelques chiffres d'un budget réel qui date de décembre 1958 (qui a donc été encore déprécié depuis). C'est un budget de la région parisienne (Levallois) et qui concerne une famille de 6 personnes dont 4 enfants.

Revenu du père, professionnel 2e échelon 44.041 F
Allocations familiales et salaire unique 29.275 F

Total 73.316 F

Voici comment dans cette famille, on a « fait » le budget de décembre 1958 :

Loyer	8.000 F
Gaz	2.400 F
Électricité	1.800 F
Chauffage	4.000 F
Habillement	8.000 F

Total : 24.200 F

Une fois ces sommes « mises en sécurité », le « reste » (73.316 - 24.200 = 49.116 F) a été mis de côté pour la nourriture. Ce qui représente environ 273 F par jour et par personne pour la nourriture !!

Remarquez que dans ces chiffres,

il n'est pas question ni de cadeaux, ni de maladie, ni de loisirs, ni de culture, ni des coups durs, ni d'achats d'équipement ménager, etc. Où les retrancher, sinon de la nourriture ? ...

« En 1 mois : perte de 7.000 F sur mon pouvoir d'achat »

Salaire d'un ouvrier métallurgiste P1 à Epernay, pour les mois de janvier et de février des années 1958 et 1959 :

Janvier 1958 : 222 h 30	
à 192 F	41.724 net
Janvier 1959 : 180 h 45	
à 200 F	34.121 net

Soit une différence de 7.603 F

Le budget familial d'un chômeur a diminué de 10.000 francs par mois

Dans les Ardennes, si certains ouvriers du textile ont retrouvé un emploi dans le secteur métallurgie (pié-pièces du Sahara), il y a d'autres camarades (mouleuses, fondeurs, serruriers) dont les maisons ont fermé, qui retrouvent difficilement du travail. Tout en bénéficiant d'une allocation-chômage fort intéressante, le budget familial s'en ressent. Pour ma part, c'est une différence de 10.000 F par mois que je constate dans mes « rentrées ». Alors, comment s'en sortir ?

(Un chômeur de Sedan)

Réduction des dépenses vestimentaires

Je suis une employée de banque. J'ai dû travailler parce que mon mari ne gagnait pas assez. Nous avons un enfant. Mon mari vient de subir une importante réduction de sa durée de travail. Ajoutez à cela les franchises de 3.000 F pour lui et pour moi. Cela aboutit à la réduction des dépenses vestimentaires.

Nous supprimons même l'eau d'Evian

Un autre employé : j'ai trois jeunes enfants à charge qui « occupent » largement ma femme. Nous en arrivons à réduire le vin de 50% (1 litre de rouge tous les deux jours) et nous supprimons même totalement l'eau d'Evian ! Rien ne vaut l'eau de Seine...

Horaires réduits . . .

Vie réduite

Chez nous, à Flers, écrit un correspondant, les horaires ont été réduits à 32 heures et parfois moins, dans le textile (600 ouvriers), ce qui nous amène à une paie variant de 12.000 à 26.000 F par mois !

Dans l'industrie de la radio (600 ouvriers), baisse des horaires également. En baisse également la confection, caoutchouterie, etc....

Pour vos achats de toute nature: GROS, DEMI-GROS, DÉTAIL, LIBRAIRIE

LA SOCIÉTÉ AUXILIAIRE

des Employés du Commerce et de l'Industrie (S.A.E.C.I.), fondée en 1907

26, rue de Montholon, PARIS (IX^e), TRU 91-03

est le Service économique de la C.F.T.C à la disposition du mouvement syndical: personnes, familles, organisations

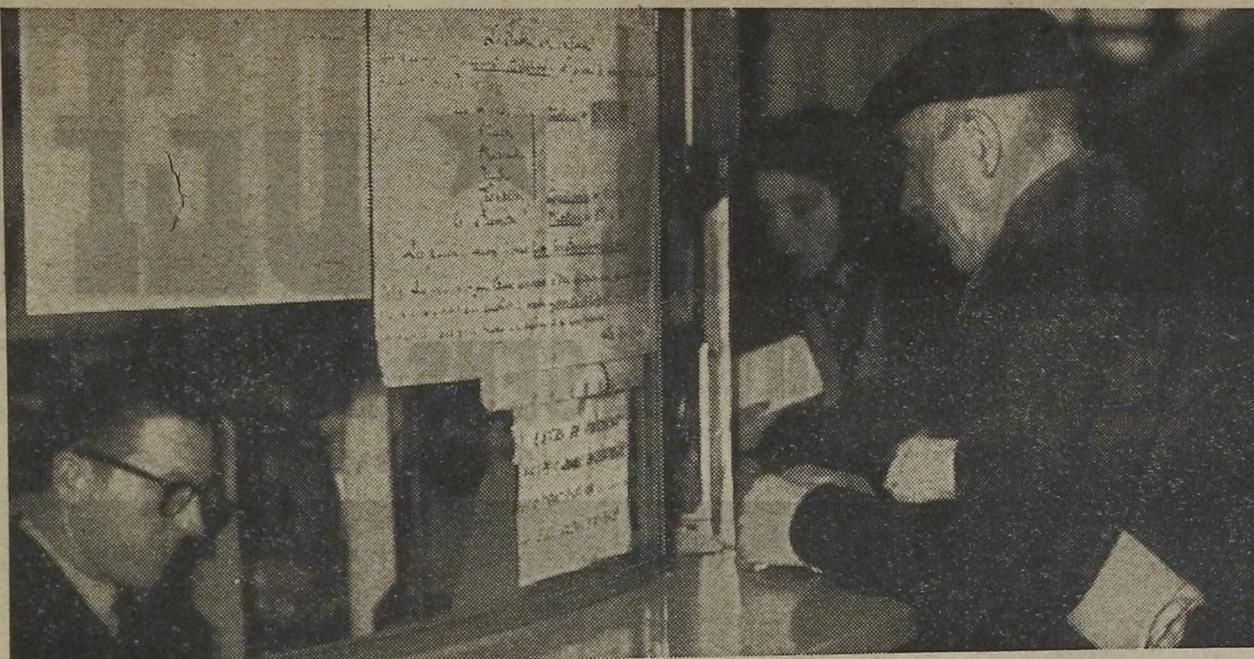


Photo GOURSAT-RAPHO

CONSÉQUENCES DE LA PÉNALISATION de 3000 Frs QUAND les PARENTS « JOUENT » au (mauvais) MÉDECIN

DE la Meuse, un correspondant nous écrit : de nombreuses familles ont renoncé à prendre le médecin et soignent elles-mêmes leurs enfants lorsqu'elles supposent (!) que ce n'est qu'une grippe ou une bronchite. Ma voisine a écrit à la directrice de l'école : « Ma fille Martine est grippée, je la soigne moi-même et je ne vous enverrai donc pas de certificat médical... » Martine a été absente 18 jours de son école...

Pour éviter la franchise de 3.000 F, il se soigne avec « sa pharmacie familiale » : Résultat : Double pneumonie, un mois d'arrêt de travail

Un camarade d'usine tombe malade. Il ne fait pas de déclaration d'arrêt de travail et ne va pas au médecin, pensant que deux jours lui suffiront pour être guéri. Il se soigne avec sa pharmacie familiale, pour éviter la franchise de 3.000 F.

Je lui rends visite pour voir comment il va ; son état s'est aggravé, le docteur est obligé d'intervenir : abcès dans la gorge et double pneumonie, un mois d'arrêt de travail, et il recommence son travail non guéri.

Si je n'étais pas intervenu, il risquait de ne pas percevoir ses allocations familiales. Cet ouvrier a 6 enfants et gagne entre 30 et 43.000 francs par mois.

(Un métallo de l'Est)

Le sirop ne faisait pas « passer » la maladie

La dernière de mes enfants tousait. Nous lui avons donné du sirop et quelques médicaments classiques. Comme « ça ne passait pas », nous avons dû appeler le docteur.

Résultats : dépenses inutiles en sirop, etc..., une franchise de 3.000 F qu'on nous retiendra et un risque couru inutilement pour la santé de mon petit.

(BRUAY)

Un pharmacien nous dit :

« Maintenant les clients viennent nous demander des conseils sur les soins à donner dans le cas de petites maladies : rhume, grippe. Mais Dieu sait tout ce qu'on met derrière le mot « grippe » ! On m'achète donc quelques médicaments communs, ceci pour ne pas faire venir le docteur.

Les mesures de franchise me semblent donc plus graves qu'il n'apparaît à première vue, car comment éviter qu'en certaines occasions un remède soit absolument contraire à l'état général d'un enfant et même d'un adulte ?... »

Pourquoi tout cela ?

Il y a quelques mois, pour un enfant qui tousse et fait de la température, nous n'hésitions pas à appeler le médecin. C'était normal et prudent. Maintenant on patiente, en se disant : « ce n'est rien », rien

qu'une petite toux... » Quand le gosse est « bien pris », on fait venir le médecin qui constate une rougeole ou une broncho-pneumonie...

Pourquoi tout cela ? Parce que les mesures obligeant les familles à débourser plus pour la santé (3.000 F de franchise et le reste) et bloquant les allocations familiales depuis des années, font qu'à l'heure actuelle, le quotient familial de beaucoup de familles françaises est à peine plus élevé que les pensions, retraites et allocations versées aux vieillards.

(Un employé du NORD)

Le COURRIER de la COLÈRE

CEUX QUE LA FRANCHISE DE 3.000 FRANCS FRAPPE LE PLUS CRUELLEMENT

Lui a 59 ans et travaille comme menuisier dans une firme textile. Il gagne 190 F de l'heure, mais ayant une mauvaise santé, il doit cesser le travail de temps à autre.

Son épouse a le même âge. Gravement malade, invalide et ne pouvant plus travailler depuis plus de 10 ans, elle perçoit une pension de 20.000 F PAR TRIMESTRE, de la Sécurité Sociale.

Ce foyer utilise souvent le médecin et cela lui coûte cher. Néanmoins la note de pharmacie de janvier 1959 a été augmentée de 3.000 F à un moment où bien des prix de consommation courante et le loyer subissent une hausse sensible. (TOURCOING)

PENALISE DEUX FOIS !

Des chômeurs, non secourus, parce que ne disposant pas d'un fonds de chômage dans leur commune, nous écrivent que la mesure Pinay des 3.000 F de franchise s'applique également à eux. Les voilà donc pénalisés deux fois : d'abord ils ne toucheront pas d'allocations de chômage et, ensuite, on leur déduira encore 3.000 F par semestre !

Il y a là d'ailleurs un grave problème que celui des fonds de chômage non obligatoires : sur 38.000 communes on ne compte actuellement que 700 fonds de chômage.

A QUOI SERT NOTRE SECURITE SOCIALE ?

Honoré, qui est l'heureux père de deux jumeaux, a eu le malheur d'avoir un enfant malade (les chances de maladie sont multipliées par deux, avec les jumeaux?).

Il a été « soufflé » de recevoir un mandat (tenez-vous bien !) de 123 francs de la Sécurité Sociale, après avoir déboursé plus de 4.000 francs. (SEDAN)

Attention ! Vous qui êtes syndiqués

Aidez-nous à recruter d'autres camarades. Nous demandons à chaque lecteur de ce journal de détacher

★ les 4 pages centrales de ce numéro

de les plier convenablement et de les remettre à un camarade non syndiqué mais susceptible de renforcer notre C.F.T.C.

Le mercredi, 25 mars, les grévistes des Caisses parisiennes de la Mutualité Agricole arrivent par centaines à leur 6^e Assemblée générale.

Voici les résultats acquis le même jour :

- Relèvement des salaires de 5% et Salaire minimum professionnel fixé à 35.000 F, à partir du 1^{er} janvier 1959.
- Reclassification générale, avec effet du 1^{er} février 1959.
- Primes de technicité aux liquidateurs.
- Paiement des jours de grève.



**MOTOS - SCOOTERS - VÉLOMOTEURS
L'Assurance est obligatoire**

OUI... MAIS le

CLUB 2 ROUES

TOURISME POPULAIRE

VOUS OFFRE LES TARIFS PRÉFÉRENTIELS LES PLUS BAS
Renseignements et souscriptions 155, Boulevard Haussmann - PARIS 8^e

PROTESTER ★ DEFENDRE ★ CONSTRUIRE

C'EST LA TOUT LE SENS DES LUTTES DU MOUVEMENT OUVRIER

C'est aux Etats-Unis qu'est apparue l'idée d'une manifestation ouvrière qui unirait les travailleurs du monde entier dans une commune protestation.

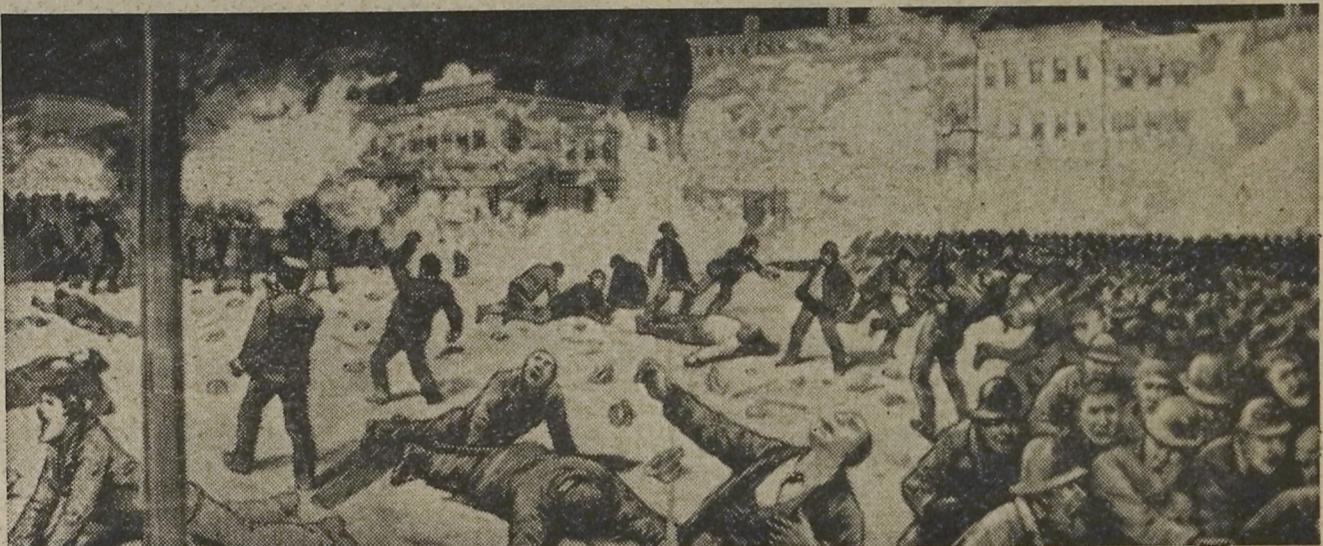
La législation sociale y avait pourtant réalisé des progrès plus marqués que dans aucun pays de l'Ancien Monde : le 25 juin 1868, avait été promulguée la loi Ingersoll aux termes de laquelle la durée de la journée de travail était fixée à huit heures pour tous les journalistes, ouvriers ou artisans que le Gouvernement des Etats-Unis occupait. Il n'était permis de dépasser les huit heures par jour que dans des cas exceptionnels ; en temps de guerre ou lorsqu'il s'agissait de protéger la vie humaine. Seule l'Australie avait alors une législation plus hardie.

Pourquoi a-t-on choisi la date du 1er Mai ?

Mais ce que les travailleurs du secteur public avaient obtenu, les travailleurs du secteur privé voulaient aussi l'obtenir. Au Congrès de Chicago (novembre 1884), la Fédération des Syndicats décida de passer à l'action : à datedu 1er mai 1886, les travailleurs des Etats-Unis ne travailleront plus que huit heures par jour. L'auteur du texte adopté était un charpentier, leader de la Fraternité des Charpentiers et Menuisiers, Edmonston. Observons en passant (le fait ne manque pas d'humour) qu'il était lobbyiste de son syndicat à Washington, c'est-à-dire qu'il était chargé d'agir dans les couloirs du Congrès, près des Représentants et des Sénateurs, pour essayer d'obtenir le vote de lois favorables aux ouvriers. En même temps qu'il recourrait à l'action directe, le syndicalisme américain agissait donc comme « groupe de pression » sur les pouvoirs publics.

Pourquoi a-t-on choisi la date du 1er Mai ? Parce qu'en Amérique du Nord cette date correspondait au moment où la plupart des engagements versaient à expiration ; c'était ce que sont, dans d'autres pays, la Saint-Martin, la Saint-Jean ou la Saint-Michel.

Plein de colère, des grévistes assistent, en gare de Chicago, au départ d'un train de marchandises sous escorte militaire. Cette grève, motivée par une revendication de salaires, s'étendit rapidement à tout le Nord-Ouest des Etats-Unis. Photo USIS



15.000 personnes s'étaient massées, le 1er mai 1886, au Hagmark et à Chicago. Tout se passa fort bien jusqu'à la fin de la manifestation. Une bagarre, une bombe qui éclate, ce fut alors la tuerie. On n'a jamais connu le nombre exact des victimes. Photo USIS

Le 1er Mai 1886 :

**8 heures de TRAVAIL ! 8 heures de REPOS !
8 heures D'EDUCATION ! C'EST DÉJÀ LA FORMULE DES TROIS HUIT...**

Ce jour-là, de nombreuses manifestations se déroulèrent à travers tous les Etats-Unis. Le mot d'ordre était partout le même : « A partir d'aujourd'hui, nul ouvrier ne doit travailler plus de huit heures par jour ! Huit heures de travail ! Huit heures de repos ! Huit heures d'éducation ! » C'est déjà la formule des Trois huit.

A travers le pays, on dénombra 5.000 grèves et 340.000 grévistes. Le résultat fut loin d'être négligeable : 125.000 ouvriers avaient obtenu les huit heures à la date fixée. Ils devaient être 200.000 au début de juin. Un million d'autres, sans avoir atteint l'objectif, avaient du moins, dans le même temps, obtenu une diminution de leur journée de travail.

Le Secrétaire Général des Syndicats pouvait conclure : « ... Jamais

dans l'Histoire de ce pays, il n'y a eu un soulèvement aussi général parmi les masses industrielles... Le désir d'une diminution de la journée de travail a poussé des milliers de travailleurs à s'affilier aux organisations existantes alors que beaucoup étaient jusqu'ici restés indifférents à l'agitation syndicale. »

Malheureusement de graves incidents devaient ensanglanter la lutte.



Le Massacre de Chicago

A Chicago, les conditions de vie étaient particulièrement mauvaises : des journées de travail de 14 à 16 heures ; des taïdes tels qu'aux pires débuts de la révolution industrielle ; des salaires médiocres ; un patronat de combat. La propagande socialiste et la propagande anarchiste avaient donné aux ouvriers conscience de leur malheur. Le mot d'ordre du 1er mai 1886 avait été suivi avec enthousiasme, notamment aux grandes usines de machines agricoles MacCormick où 1.200 ouvriers avaient été remplacés par des jaunes et ou seissaient des équipes de détectives privés.

A la fin de l'après-midi du 3 mai, plus de sept mille grévistes se heurtèrent aux forces de la police. De part et d'autre on tira, sans qu'il soit possible de dire qui prit l'initiative ; on

releva du côté des manifestants six morts et une cinquantaine de blessés.

Le journal ouvrier « *Arbeiterzeitung* » parut le lendemain avec un placard où on lisait :

« La guerre de classes a commencé. Hier on a fusillé les travailleurs en face de l'usine MacCormick. Leur sang crié vengeance !... Les travailleurs ne sont pas des moutons. A la Terreur Blanche, ils répondront par la Terreur Rouge. Mieux vaut la mort que la misère... C'est la nécessité qui nous fait crier : « Aux armes !... Ayez du cœur, esclaves ! Insurgez-vous ! »

Un meeting était prévu place du Marché au Foin (Hagmark) à 7 heures et demie du soir. La convocation disait : « *Armez-vous et apparez en pleine force* ». Mais au der-

nier moment, les organisateurs conseillèrent aux ouvriers de venir sans armes. Quelques-uns des leaders vinrent avec leurs enfants. Quinze mille personnes assistèrent au meeting. Il se déroula sans incident et allait se terminer dans le calme quand une

bagarre éclata ; une bombe fut lancée tuant plusieurs policiers ; ce fut alors une véritable tuerie, les policiers ouvrant le feu sur la foule. Combien y eut-il de victimes ? On ne l'a jamais su. Le soir et les jours qui suivirent, Chicago fut en état de siège.

Au Procès de Chicago :

« Si la mort est la peine qui doit frapper la proclamation de la vérité, alors je serai fier d'en payer le prix ! »

Une dizaine de militants avaient été arrêtés et furent traduits en jugement comme responsables de la bombe. Ils se défendirent avec hauteur et, accusés se firent accusateurs, dressant un réquisitoire contre le régime dont ils dénonçaient l'oppression.

Spies s'écria : « Si la mort est la peine qui doit frapper la proclamation de la vérité, alors je serai fier d'en payer le prix ». Fielden lui fit écho : « Si ma vie doit servir à la défense des principes du socialisme et de l'anarchie, tels que je les ai compris et dont je crois honnêtement qu'ils sont dans l'intérêt de l'humanité, je vous déclare que je suis heureux de la donner ; et c'est un très bas prix pour un si grand résultat ».

Les huit inculpés furent, le 20 août 1886, condamnés à mort par pendaison. Trois d'entre eux furent graciés. Un quatrième se suicida dans sa prison en fumant un cigare de fulmination. Le 11 novembre 1887, les quatre autres furent exécutés dans la prison. L'un d'entre eux, Spies, se serait écrit avant que la trappe ne le bascule dans la mort : « Salut, temps où notre silence sera plus puissant que nos voix qu'on étrangle dans la mort ».

A sa volonté de lutte pour les huit heures, le souvenir des « Martyrs de Chicago » devait désormais s'ajouter pour donner au Premier Mai toute sa signification.

Le premier mai passe d'Amérique en Europe (1889)

Des Etats-Unis, l'idée du Premier Mai, manifestation ouvrière, devait passer en Europe. Un Congrès socialiste qui se tint à Paris du 14 au 20 juillet 1889, d'abord Salle Pétrelle, 24, rue Pétrelle, puis Salle des Fanzaises Parisiennes, 42, rue Rochechouart (au siège de la Franc-Maçonnerie écossaise). Y participaient de nombreux leaders plus ou moins marxistes : d'Allemagne : Liebknecht, Bebel, Bernstein ; de Belgique : Anseel et César de Pape ; d'Angleterre : William Morris ; de Russie : Pierre Lavrov ; d'Autriche : Victor Adler ; d'Espagne : Pablo Iglesias ; de France : Guesde, Vaillant, Lafargue, Charles Longuet, Basly, Camelinat.

DU PREMIER MAI POLITIQUE AU PREMIER MAI SYNDICALISTE

Le Premier Mai, d'américain était devenu européen et international. Mais il n'avait pas encore la physionomie qu'en connaît aujourd'hui.



Ce sont les travailleurs de 1959 qui viennent de manifester durant la Semaine d'action de la C. F. T. C. (16 au 22 mars), pour réclamer une nouvelle politique économique et sociale. Photo HUBERT

Et en 1959 ?...

P REMIERS MAI d'autrefois, Premiers MAI d'aujourd'hui on pourrait aisément montrer ce qui les différencie et ce qui les fait se rejoindre.

Certes, le travail manuel n'est plus aussi décrié qu'autrefois ; le terme « ouvrier » n'a plus ce sens quelque peu dédaigneux que lui donnait le « bourgeois ». Un long effort d'émancipation, de promotion individuelle et collective, dû tout à la fois à l'action syndicale, au développement de l'instruction et aux brassages de population qui marquent la civilisation industrielle, a permis ce progrès.

Le fait même que, presque partout dans le monde, le 1er Mai est le jour de la Fête du Travail, montre l'importance de l'évolution accomplie.

Est-elle suffisante, cette évolution, pour que les militants se reposent maintenant comme on le fait le soir, après une journée de labeur bien accompli ? Il n'en est pas question. Une partie de la tâche est faite et non pas son ensemble.

Nous n'avons jamais accepté cette conception paternaliste faisant dire que : « la question sociale est une question d'égards ». Des égards, oui les travailleurs en réclament, mais ils ont besoin d'autre chose et ils le demandent.

Ce qui a fait le plus dur de la condition ouvrière, c'est l'absence de droits individuels et collectifs qui la caractérisait autrefois. Et ce qui fait l'essentiel de la revendication salariale, en même temps que la lutte pour un pouvoir d'achat plus élevé, c'est un effort résolu pour avoir son mot à dire dans les affaires professionnelles qui l'intéressent, autant et plus que quiconque.

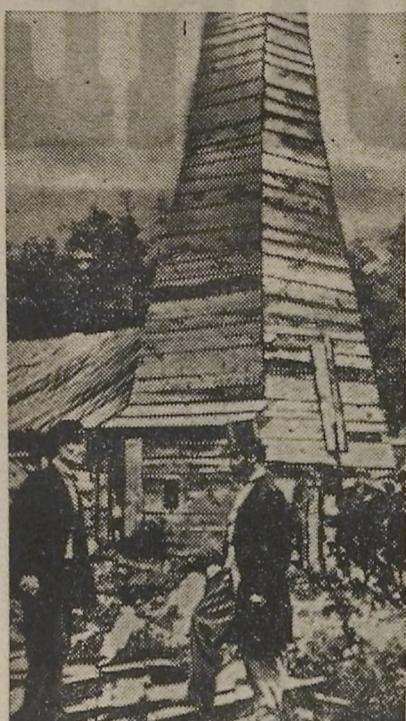
Avoir le droit d'être informé et consulté dans l'entreprise. Etre garantie dans son emploi, surtout quand on est responsable syndical. En plus du salaire normal, participer aux bénéfices annuels de l'entreprise. Pouvoir en suivre la marche. Participer aux opérations économiques de la région et de la Nation. C'est tout cela qui est en cause par la revendication de promotion sociale des travailleurs.

Leur opposition, plus ou moins apparente mais toujours réelle, elle n'est pas seulement orientée contre des conditions matérielles d'existence qu'il faut améliorer sans cesse, elle est dressée contre un système capitaliste qui, dans sa logique, fait du salarié un domestique au service de la finance.

Passer d'un régime de capitalisme de droit divin à la démocratie économique, c'est bien l'espérance fondamentale des travailleurs qui veulent être des hommes, dans le sens le plus plein et le plus complet du terme. C'est, dans leur diversité, l'idée-force qui rassemble les fêtes du Travail d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Georges LEVARD.

L'INDUSTRIE DU PÉTROLE A 100 ANS !



Cette « baraque » c'est le premier puits de pétrole (1859). Il y a 100 ans le premier pétrole fut découvert à 23 mètres. Depuis, 1.600.000 forages ont été faits dans le Monde. On creuse actuellement jusqu'à 6.000 mètres. Prix minimum du mètre: 50.000 Frs.

Une histoire de chasse

DEPUIS plusieurs semaines, D c'était la même attente impatiente. Tapis dans les buissons ou derrière les arbustes, les chasseurs épiaient en silence toute la nuit : ce n'est que lorsque le jour commençait à déchirer l'horizon que les cerfs arrivaient, par petits groupes. Les bêtes se dirigèrent droit sur les points d'eau. Un soir, les chasseurs découvrirent que cette eau était tout simplement salée : « Il faut exploiter cette richesse, — proposa quelqu'un... — Il faut extraire le sel de cette eau pour le vendre ! »

Les puits de pétrole sous-marins se multiplient dans le monde

Photo USIS



L'HISTOIRE PASSIONNANTE DE L'OR NOIR

On se mit à l'œuvre : de longs jours, les hommes creusèrent. Ils creusèrent tant qu'ils mirent à jour une eau noirâtre et grasse. De la boue. « Cette boue est sans intérêt ! » maugréa un des chasseurs. En réalité, cette boue sans intérêt allait bouleverser le monde.

Cela se passait à Titusville, un village bâti près de Pittsburgh. Un homme pourtant n'avait pas été convaincu par les propos désabusés des chasseurs : Eldwyn L. Drake, — c'était son nom — était jeune ; il ressemblait à un petit professeur un peu chétif et il passait pour un original. Eldwyn Drake s'installa aussitôt à Titusville et, avec les moyens du bord, il commença à forer un puits. Il travailla plusieurs jours durant. A 23 mètres de profondeur, soudain, il perça le premier gisement pétrolier. C'était le 28 août 1859 : la grande aventure du pétrole commençait.

Des Perses à Titusville

Eldwyn Drake, bien sûr, n'a pas découvert le pétrole : il n'a fait qu'industrialiser son exploitation ; il n'a fait que donner le grand départ à l'industrie pétrolière. A la suite de ce premier forage, Titusville se métamorphosa en un champ de bataille : les prospecteurs plantèrent leurs derricks à qui mieux mieux, le pétrole se mit à pleuvoir. Par tonnes, on le charria sur des voitures à chevaux, sur des radeaux qui descendaient le fleuve. Les jalouises filtrèrent, les rixes éclatèrent. Dans les saloons enfumés, une main sur le pistolet et l'autre sur la bourse, crottés jusqu'aux basques, les hommes n'avaient plus que deux mots aux lèvres : l'or noir ! Mais, bien avant le derrick construit en planches de Eldwyn Drake, le pétrole donna les signes de son existence. Si l'on se réfère, en effet, aux documents anciens, il semble bien que les Perses (qui vécurent avant J.-C.), l'auraient découvert. A Babylone même, lorsque, dressé sur son char impérial, le Grand Alexandre parcourut les rues de la ville, de longues rigoles de pétrole éclairaient le défilé ! Dans le Chansi, 220 ans avant J.-C., les Chinois utilisaient le pétrole pour illuminer le Palais de leur Empereur. Et, beaucoup plus près du XXème siècle, en 1745, un puits de gisement bitumeux fut foré et exploité à Pechelbronn, en Alsace.

Quelle est l'origine du pétrole ?

Qu'est-ce donc que le pétrole ? Quelle est son origine ? Les géologues ont accordé leurs violons et répondent : le pétrole provient des fonds marins. Voici des millions d'années, en effet, les micro-organismes marins, soit végétaux, soit animaux, se seraient accumulés au fond des mers. A la suite de profondes et très lentes transformations physico-chimiques, leurs accumula-

tions auraient formé des composés de carbure et d'hydrogène : des hydrocarbures. Ainsi naquit le pétrole.

Par le fait, aujourd'hui, les plus riches gisements de pétrole se trouvent au fond des mers. Le pétrole qui se situe sous terre, lui, est retenu prisonnier, dans des roches sédimentaires poreuses (calcaires ou sableuses), situées elles-mêmes dans des terrains de formation secondaire et tertiaire. Selon les plissements du sous-sol, le pétrole a voyagé pour finir par s'accumuler, sous forme de nappes stoppées dans des poches qui surplombent des toits de roches imperméables. Voilà schématiquement décrit ce que l'on nomme un gisement de pétrole.

A l'heure de la prospection

Tous les 10 ans, la consommation mondiale de pétrole double : la prospection devient, par conséquent, de plus en plus difficile. Pour prospector, — c'est-à-dire pour repérer ces différentes nappes de pétrole prisonniers des sous-sols, — les techniciens possèdent plusieurs méthodes à leur disposition. Mais, la campagne de recherches commence généralement par l'utilisation de la photographie aérienne. De multiples photos aériennes sont prises : évidemment mieux que de multiples observations au sol, elles relèvent les caractéristiques du sol et déjà, elles permettent de déterminer les zones pétrolières. Pour étudier la structure du sol, d'ailleurs, les savants se penchent et étudient longuement les micro-fossiles (Foraminifères, ostracodes, etc...).

L'opération « Forage »

Le gisement de pétrole ayant été repéré, les opérations de forage vont

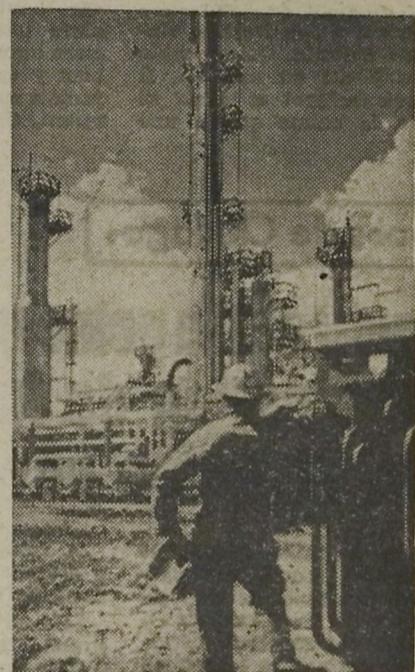


Photo USIS
Ensemble moderne de raffinerie

commencer. Généralement, la nappe de pétrole qu'il faut atteindre se situe à quelques centaines de mètres, ou à un ou deux kilomètres du sol. La moyenne s'établit entre 2.000 et 3.000 mètres, et le forage le plus profond fut réalisé aux Etats-Unis, dans l'Etat du Wyoming : ce forage atteignit 6.250 mètres, ce qui, d'ailleurs, ne représente... qu'un millième du rayon terrestre. En France, le forage le plus profond a été obtenu près de Saint-Gaudens, avec 4.193 mètres.



L'énergie atomique, la grande concurrente de demain ? Mais en attendant, Savez-vous que

● le charbon reste encore la principale source d'énergie dans le Marché Commun Européen: 89% en Allemagne, 65% en France, 80% au Benelux.

● Mais la concurrence du pétrole sous toutes ses formes se fait fortement sentir : au cours des 10 dernières années la consommation du pétrole a triplé.

Photo USIS

VOIX DES MÉTAUX ★ VOIX DES MÉTAUX

NOTRE FEDERATION : des hommes, une volonté, **UN IDEAL!**



Il n'est pas une région industrielle de FRANCE où ne se trouve agissante la C.F.T.C.-METAUX. C'est un grand bien pour les métallurgistes, leur famille, la classe ouvrière et le pays.

Une présence active et efficace

Contre les licenciements, pour la garantie de l'emploi et le relèvement des salaires contre une politique de régression sociale, pour la liberté syndicale et la dignité des travailleurs... sur tous les plans, sur tous les fronts, nos militants sont présents aux dures réalités de la vie ouvrière de notre pays.

Une solidarité étroite lie les hommes et les femmes de la C.F.T.C.-METAUX. Cette solidarité s'étend à tous ceux de nos professions. Près de deux millions de métallos français aussi sont solidaires du présent et du devenir de leur condition. Quotidiennement, avec tenacité, intelligence, avec passion aussi, les meilleurs d'entre eux, les syndiqués oeuvrent à aménager les conditions de vie et de travail des compagnons.

Troisième semaine de congés, retraites complémentaires, paiement des jours fériés, allocations complémentaires de chômage, avantages d'entreprises sont les fruits de cet effort qu'il convient de célébrer.

Plus nombreux et plus unis, nous avancerons hardiment

Vous, camarades non syndiqués, vous qui regardez le combat syndical comme s'il n'était pas le vôtre, vous n'avez pas le droit de rester sur la touche.

Si c'est pour une question de cotisations... alors, amis, ce n'est pas le peine d'entamer le dialogue, on ne discute pas de quelques centaines de francs à l'époque du 1er mai. Il est indigne d'en discuter à une date qui nous rappelle la somme de sacrifices, de renoncements sans prix que des centaines de milliers d'hommes ont consentis pour que la classe ouvrière soit ce qu'elle est..., pour

que votre condition même modeste soit ce qu'elle est.

Si l'on s'enferme derrière le mur de l'égoïsme, comment peut-on prétendre voir au-delà du monde que l'on s'est créé...

Si c'est l'orientation du Syndicalisme, ses méthodes, le pluralisme... qui sont en cause, alors le dialogue doit s'établir entre nous.

En contact avec votre délégué ou collecteur d'atelier, ils vous expliqueront ces problèmes. Ils vous diront aussi ce qu'est la C.F.T.C.-METAUX. Nous ne pensons pas avoir la science infuse, un jugement sans défaut, une action sans faiblesse... nous avons une vive conscience de nos imperfections..., mais nous savons que plus nombreux, plus unis notre lutte aura un retentissement plus grand encore.

Pour des conditions de vie meilleures et notre dignité respectée

Toi, O.S. ou employé, professionnel ou technicien... nous sommes prêts à t'accueillir. Nous t'attendons, l'Equipe est ouverte, celle de l'usine, comme de la Fédération. Tu apporteras ta cotisation et si tu le veux, tu participeras à l'élaboration de nos positions, à l'orientation de notre action. Merci à vous, adhérents et militants, merci aux épouses de nos militants si souvent participantes à l'action syndicale... par le soutien et la compréhension, ceci nous a considérablement aidé... et devait être dit.

Que conviennent ceux qui ne participent pas à notre effort, qu'ils doivent faire le geste d'homme de se syndiquer et d'agir, et sans nul doute seront encore améliorées les conditions de vie des Métallos de FRANCE et surtout, et c'est l'essentiel, leur dignité sera réellement conquise.

Eugène DESCAMPS,
Secrétaire général
de la Fédération de la Métallurgie.



Notre camarade Laurent LUCAS,
Secrétaire Fédéral, a pris la parole au
Meeting Renault à Billancourt
Photo HUBERT

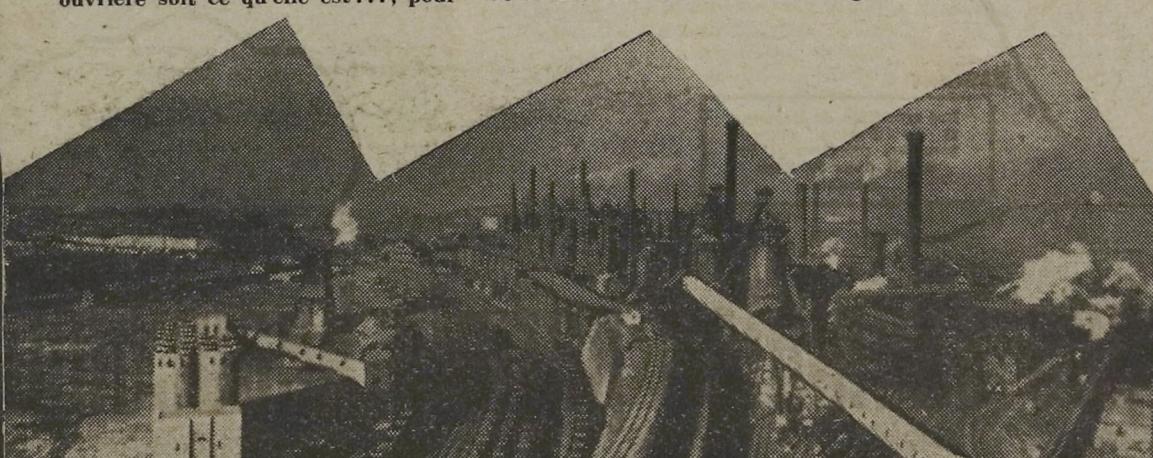
* La semaine revendicative

Les syndicats de la Métallurgie CFTC ont participé activement à la semaine revendicative lancée par la CFTC (16 au 22 mars 1959).

Tant à Paris, notamment chez Renault, Citroën, Rateau, qu'en Province ; à Bordeaux, à Marseille, à Saint-Etienne, à Nantes et Saint-Nazaire, chez Peugeot à Sochaux, à Nevers, etc., etc., des réunions, meetings, délégations, débrayages ou grève allant jusqu'à 24 heures ont eu lieu et ont appuyé l'action interprofessionnelle menée par la CFTC.

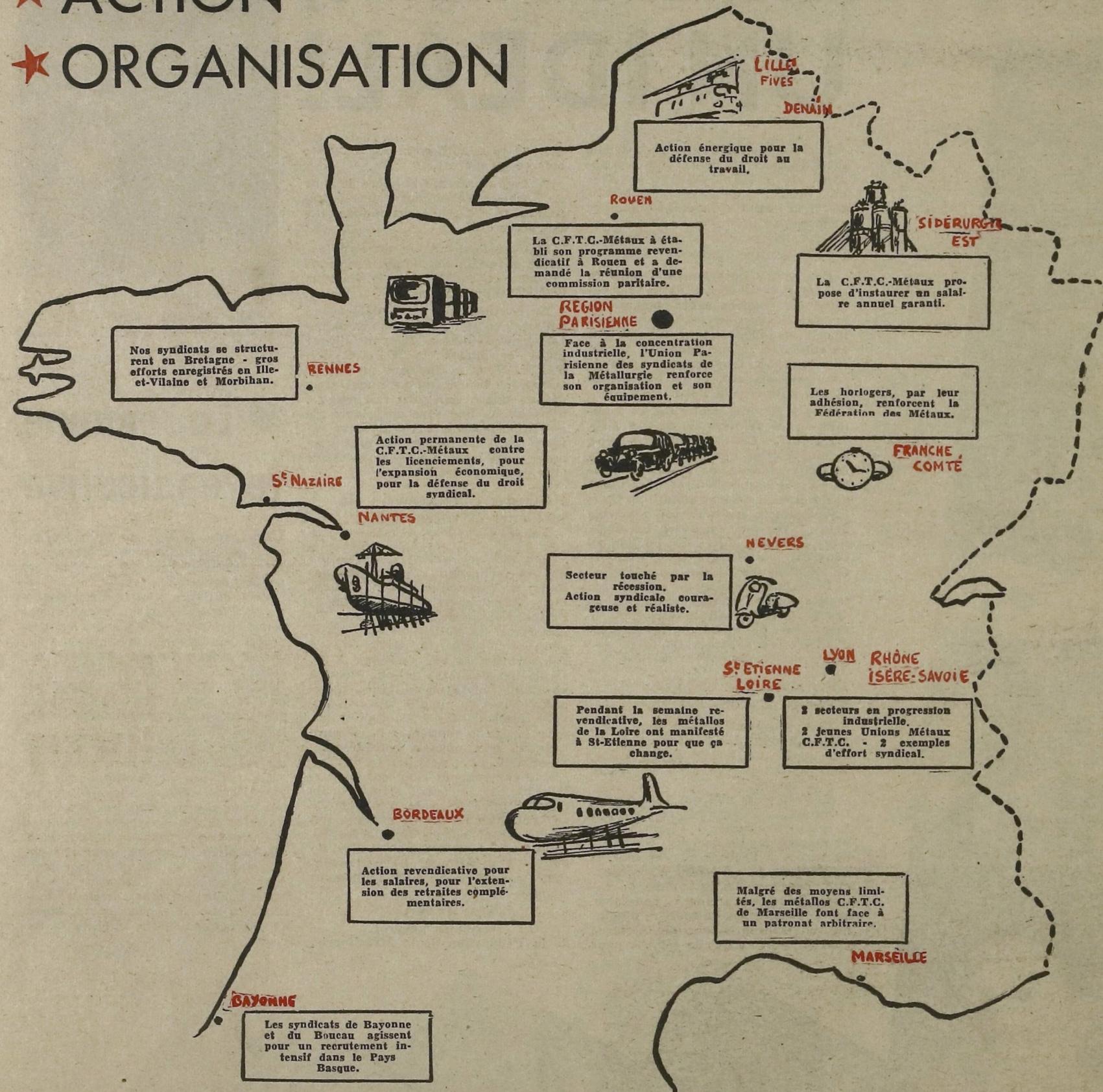
Ceci n'a pas été sans susciter de vives réactions du patronat.

Les syndicats de la Métallurgie CFTC sont décidés à développer leur action pour une augmentation des salaires effectifs, des prestations familiales et des pensions, pour l'institution d'un salaire mensuel garanti, pour une politique de plein emploi et du logement, pour la défense et l'extension des libertés syndicales, pour l'arrêt des hostilités en Algérie et pour une politique de paix orientée vers le bien-être du peuple.



VOIX DES MÉTAUX ★ VOIX DES MÉTAUX

★ METAUX C.F.T.C. ★ ACTION ★ ORGANISATION



Quelques exemples parmi beaucoup d'autres !

VOIX DES MÉTAUX ★ VOIX DES MÉTAUX

Le sens de notre lutte pour LE PLEIN EMPLOI

Un rappel de la situation

Les métallos C.F.T.C. mènent depuis des mois une action incessante à tous les stades de la vie syndicale pour s'opposer aux licenciements collectifs qui deviennent de plus en plus la solution technique du Patronat devant les difficultés d'ordre industriel.

Si la Métallurgie avait été relativement épargnée jusqu'alors, l'année 1957 voyait déjà s'esquisser une amorce de réduction d'activité.

Bien sûr, ce n'est pas la crise du TEXTILE ou de la CHAUSSURE, mais malgré tout, l'ampleur des réductions d'activité dans certaines branches ou régions métallurgie est devenue très vite préoccupante.

La réduction constante du pouvoir d'achat des masses ouvrières depuis la mi-1957 avait déjà amené des perturbations dans l'industrie de l'Electro-Ménager d'abord, dans les Cycle et Moto-Cycle ensuite.

Des craintes sérieuses pesèrent sur le « Poids-Lourd » à l'automne 1958 avec la SAVIEM et BERLIET, puis sur la mécanique générale, puis sur la construction navale...

D'autre part, les usines sidérurgiques « périphériques » du BOUCAU et d'HENNEBONT continuent d'être menacées.

Est-il nécessaire de rappeler ici FIVES-LILLE et PATHÉ-MARCONI...

Des maladies des temps modernes

Reconversion, réadaptation, réorganisation, concentration, spécialisation, évolution technique... (et nous en passons volontairement)... voilà un certain nombre de mots que nous retrouvons couramment dans les déclarations des représentants des pouvoirs publics et des directeurs généraux d'entreprise.

... mais il existe des remèdes

Notre action s'est située depuis des mois dans un contexte difficile,

où les menaces de licenciements et les horaires réduits ont créé une sorte de psychose néfaste exploitée par le patronat.

Nous avons néanmoins tenu bon, résolument décidés à barrer la route à une politique qui méconnaît l'élément essentiel à nos yeux, c'est-à-dire l'HOMME et le TRAVAILLEUR.

Certaines régions, plus touchées que d'autres, subissent par surcroit l'assaut d'un patronat revanchard qui veut installer une espèce d'insécurité dans l'emploi espérant ainsi briser la combativité ouvrière.

C'est bien là le cas de la Métallurgie Nantaise, mais le patronat a mal calculé son coup et il suffit d'avoir assisté ces jours derniers au Congrès Métaux-C.F.T.C. de Nantes pour sentir l'ampleur de la réprobation ouvrière et la tenacité dans les résolutions.

Nous aurons notre rôle à jouer

Oui, l'action des métallos C.F.T.C. a été vive ces derniers mois pour la défense de l'emploi, et si elle n'a pas empêché tous les licenciements de se produire, elle a du moins contribué à les réduire et à faire réfléchir les pouvoirs publics.

Mais notre tâche doit être poursuivie avec ardeur, car l'enjeu est d'importance. Notre syndicalisme doit trouver là l'occasion de jouer pleinement son rôle.

Nous en avons assez de quérir, de tirer les cordons de sonnette des ministères lorsque les problèmes ne peuvent plus être solutionnés.



Son droit au travail doit être garanti Photo SELECTION

C'est AVANT qu'il faut agir.

C'est AVANT que les représentants syndicaux doivent être consultés.

C'EST AVANT qu'ils doivent pouvoir être en mesure de suggérer et proposer.

Le Syndicalisme de 1959 doit avoir d'autres prérogatives en matière d'EMPLOI que celles d'une information des directions d'entreprise.

Mais on retrouve là le fond du problème et nous saurons continuer à nous battre pour des réformes profondes de notre économie et dans l'immédiat, contre TOUT LICENCIEMENT SANS RECLASSEMENT PRÉALABLE.

C'est une question de justice et de dignité.

Laurent LUCAS.
Secrétaire Fédéral.

● IL FAUT REFORMER LA LOI SUR LES LICENCIEMENTS COLLECTIFS

Les licenciements collectifs survenus ces derniers mois ont été l'occasion de mettre en évidence les nombreuses lacunes que comportent les textes en vigueur en cette matière.

Une réforme urgente s'impose, dont la Fédération de la Métallurgie C.F.T.C. a fixé ainsi les lignes directrices :

- a) l'avis du comité d'entreprise doit être obligatoirement joint à la demande adressée par l'employeur aux services de la main-d'œuvre en vue d'obtenir les autorisations de licenciement.
- b) la demande faite aux services de la main-d'œuvre fait courir un délai d'un mois pendant lequel il est interdit à l'employeur de licencier. Ce délai peut être prorogé d'un mois et même de deux.

Il est utilisé par l'employeur et l'administration à rechercher des commandes et à mettre en oeuvre, en liaison avec l'ASSEDIC compétente, les mesures permettant le reclassement préalable des ouvriers licenciés.

- c) les délégués élus et les délégués syndicaux sont toujours licenciés

les derniers de leur catégorie professionnelle.

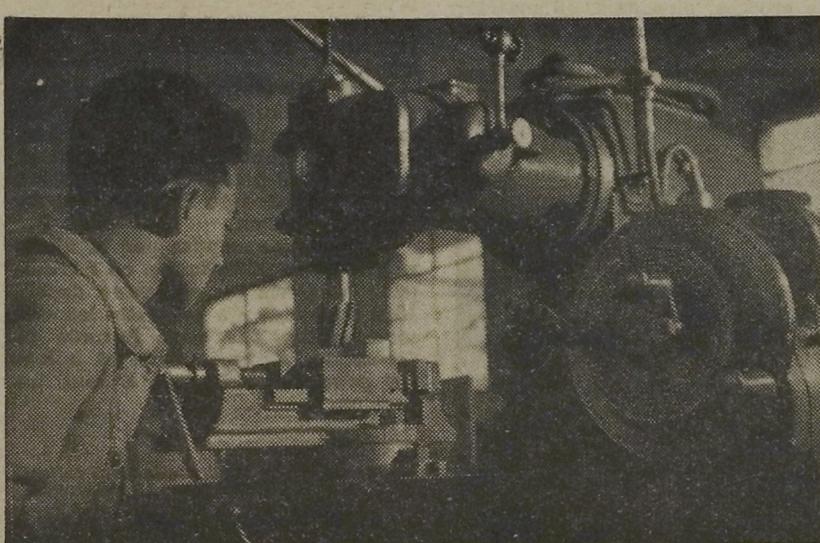
d) l'ordre des licenciements se trouve fixé selon les dispositions de



la convention collective, laquelle doit retenir comme critères essentiels l'ancienneté et les charges de famille, étant entendu que la valeur professionnelle ne peut être prise en considération.

Une note précise a été rédigée sur cette question, qui a été transmise aux personnalités compétentes.

Jean Paul MURCIER,
secrétaire fédéral.



Il faut créer de nouveaux débouchés pour les nombreux jeunes qui vont entrer au travail Photo MANSON

VOIX DES MÉTAUX ★ VOIX DES MÉTAUX

Pour le plein emploi des travailleurs

Développer la F.P.A.

UNE REALISATION CFTC-METAUX: LE CENTRE YVES BODIGUEL

Est-il possible de donner aux hommes la capacité professionnelle qu'il leur faut pour répondre aux besoins de la production qui se transforme sous la pression du progrès technique ?

Si cela est possible, il s'agit d'organiser et de payer l'effort nécessaire.

Il faut passer aux actes

L'expérience acquise par la F.P.A. (1) est d'une grande portée. Depuis 13 ans, plus de 200.000 travailleurs ont pu se consacrer tout entiers à l'acquisition d'une qualification nouvelle, sans effort surhumain et en recevant des moyens d'existence pour eux et leur famille.

Développée d'abord dans les métiers de base du bâtiment, cette formule s'est étendue dans les métiers de la Métallurgie, des plastiques, du vêtement, des bureaux, et s'étend maintenant aux emplois de techniciens, dessinateurs, chefs de chantiers, agents techniques, électroniciens, on peut aller plus loin.

Les stages durent de 4 à 10 mois suivant les métiers. Les aptitudes naturelles et les connaissances demandées à l'admission, varient suivant les cas les plus élémentaires à un niveau de culture scientifique assez élevé.

Comment se faire inscrire pour entrer au Stage de F.P.A.? C'est très simple : s'adresser au service du Travail et de la Main-d'œuvre le plus proche, généralement au chef-lieu du département, le reste suivra automatiquement.

Comment entrer au Centre Yves BODIGUEL ? S'adresser à la Direction du Centre; 59, Bld Gambetta à ISSY-LES-MOULINEAUX (Seine) qui donnera toute indication.

La F.P.A. ne couvre pas actuellement tous les domaines d'activité et ne répond pas à tous les besoins, sa méthode de travail généralement active et ses recettes ne sont pas nécessairement applicables telles quelles à tous les cas.

Mais on peut partir des formules fondamentales pour avoir une solution de masse valable tout de suite et pour tous les cas.

Donner à ceux qui ont des capacités pour devenir cadres, techniciens, professionnels un congé pour faire un stage, leur assurer sous réserve de sérieux des ressources raisonnables pendant ce temps, recommencer plusieurs fois au cours de la vie de travail s'il y a lieu. Voilà un moyen rationnel, digne et

efficace de résoudre ensemble ou d'empêcher que ne se posent les problèmes du manque de personnel qualifié et du chômage technologique.

Voilà ce qu'il faut développer !

On parle de promotion sociale et de relance de l'expansion, c'est le moment.

Comment agir

L'organisation de la F.P.A. est celle d'une gestion « publique ». L'administration : travail, finances, contrôle et dicte certaines règles de gestion, mais l'orientation de la formation est donnée par des commissions paritaires.

Les commissions exercent en outre une influence sur toute la marche de l'affaire.

Elle coopèrent avec l'Institut National de Formation Professionnelle qui forme les instructeurs, pour l'établissement des programmes.

C'est à ces commissions et aux travailleurs qui y siègent qu'il appartient de susciter et de promouvoir, de proposer, d'exiger au nom de l'intérêt commun, la création ou le développement des moyens de formation ou de reconversion quand un risque de chômage existe et surtout pour qu'il n'existe pas.

Une réalisation C.F.T.C.-Métaux

Le Centre Yves BODIGUEL, géré par la Fédération de la Métallurgie C.F.T.C., contrôlé par la commission inter-départementale de la F.P.A. de la Seine et Seine-et-Oise, en dix ans d'activité a formé 2.000 travailleurs qualifiés adultes (2).

Les métiers de fraîcheur, soudeur,



Au Centre Bodiguel = exercice de soudage Photo HUBERT

tôlier, tourneur y sont actuellement enseignés.

A la sortie, le placement se fait habituellement aux échelons OF 1—OP 2, puis, par la suite, les choses évoluent.

Certains des anciens sont devenus des ouvriers très qualifiés, d'autres techniciens, agents de maîtrise.

Comme dans tous autres centres de F.P.A. les candidats sont admis sans examen scolaire, un examen psychotechnique permet de vérifier les aptitudes et de limiter les erreurs d'orientation, examen médical, parfois insuffisant mais vérifié par la suite, précédent également l'entrée en stage.

Les moniteurs, professionnels confirmés et formés pour leur tâche, enseignent de façon pratique, sûre et personnelle, à chacun de leurs 10 à 12 stagiaires, petit groupe où l'on se connaît vite. On apprend aussi, dessin technique, technologie, calcul professionnel, etc...

En onze ans, ce qui n'était que bâtiment et matériels à l'abandon, s'est transformé par étapes en locaux toujours plus confortables, plus propres, plus gais, en matériel toujours plus moderne et 99 machi-

nes, 36 postes d'établi et 24 postes de soudage autogène, un très important outillage permettent de recevoir ensemble 92 stagiaires mais l'amortissement d'un seul ensemble

Comment faire intervenir la F.P.A. ?

Comment créer des sections, des centres ?

Comment prévoir une reconversion ?

Pour toutes questions de ce genre, s'adresser à la Fédération de la Métallurgie qui donnera les renseignements et orientera vers des camarades compétents.

et le manque de terrains et de locaux dans la région amènent à fonctionner en double équipe, ce qui porte la capacité du centre à 184.

Dans l'organisation, l'accent est mis sur tout ce qui peut supprimer les travaux non utiles à la formation et les fatigues. Des matières premières sont remises toutes découpées et l'outillage de plus en plus rapproché de l'utilisateur est développé.

En fin de stage, un examen pratique et théorique durant une semaine, contrôlé par la profession, conduit à l'obtention de certificat de formation professionnelle, délivré par le Ministère du Travail. Près de 90 % réussissent.

L'expérience acquise par la Fédération de la Métallurgie en participant à la vie de ce centre depuis 1948 nous oblige à constater les services rendus par cette formule de formation professionnelle et à lutter pour son extension à tous les besoins.



Explication au tableau au Centre Bodiguel Photo HUBERT

(1) Formation Professionnelle des Adultes.
(2) Limite d'âge officielle et raisonnable : 18 à 35 ans.
Limite d'âge pratique : 17 à 40 ans et plus ;
mais il n'est pas recommandé de suivre cette formation à moins de 18 ou 19 ans, car elle est vraiment conçue pour des adultes.

EDITION SPÉCIALE

RESERVEE AUX TRAVAILLEURS NON-SYNDIQUES

P EUT-ETRE vous « rebifferez » vous moins à la lecture de cet article, si je vous disais que l'histoire de cet homme étrange — ou de cette femme étrange — qui s'en va dans son atelier, dans son bureau, son dépôt, sa mine, que sais-je, c'était aussi mon histoire à moi, il y a quelques mois encore. Chacun a sa fierté. Mais moi, je ne suis pas fier de mon histoire d'homme étrange...

L'entreprise où je travaillais, était, il y a quelques années encore, une « sale boî-

IL N'EST PAS INTERDIT

aux syndiqués de lire ce petit journal. Mais nous leur demandons instamment de remettre cette « édition spéciale » à un camarade non syndiqué. Merci.

te ». Nous étions 60 là-dedans. En dix ans, on en a bavé. Mais, aujourd'hui, il faut bien convenir que beaucoup de choses ont été améliorées : conditions de travail, cadences, sécurité, salaires, avantages sociaux...



Photo A.D.P.

L'histoire d'un homme étrange

Qui a fait cela, peu à peu ? Le patron ? L'Etat ? Eux, s'y opposait plutôt ? Non, c'est une quinzaine de gars qui ont grignoté ça morceau par morceau. Ils l'ont fait pour 60. Gratuitement. Nous étions 45 à les regarder. Et j'en étais. Ni moi, ni les autres 44 on a refusé quoi que ce soit de ce qui a été obtenu. Cela devait nous revenir de droit.

Et puis l'entreprise a bénéficié d'un accord important :

la retraite complémentaire. Avec ça notre retraite n'était plus une retraite de famine. C'était le syndicat qui avait obtenu ça. Les 15 sont devenus 25 et aux élections professionnelles 50 travailleurs sur 60 ont voté pour les mi-

litants. Mais ils ne voulaient pas faire un pas de plus. Les autres travaillaient pour nous...

Ce qui m'a décidé, un jour, à dire oui à mon tour, c'était le chic service rendu par un

(Suite page 2)

QU'ATTENDENT-ILS ?



Photo DELIUS

Attendent-ils que quelque chose ARRIVE TOUT SEUL ?

(Suite de la première page)

militant alors que j'étais vraiment en panne. « Pas d'histoires, m'a dit le gars, tu es un copain comme les autres... »

Depuis ce jour, je voyais mieux tout ce qu'il y avait d'étrange dans mon attitude de non-syndiqué.

Etrange : j'avais l'attitude d'un voyageur qui se faisait payer l'autobus par les autres, d'un locataire qui se fait régler le loyer par les autres, d'un consommateur qui piquait dans l'assiette des autres. Sans honte.

Etrange : bientôt nous serons plusieurs millions à bénéficier de la retraite complémentaire obtenue par les organisations syndicales. Combien de non-syndiqués l'ont refusée ou la refuseront quand elle leur sera payée ?

Attitude étrange

Etrange : 8 millions de travailleurs sont susceptibles de toucher une assurance-chômage importante dans le cas où le travail viendrait à manquer à l'un d'entre eux. Sur 100 travailleurs, 60 accepteront sans honte ce qui a été obtenu par l'effort des 40 autres.

Etrange : tous les travailleurs, jeunes et vieux, hommes et femmes peuvent bénéficier d'au moins 3 semaines de congés payés arrachés à une vie abrutissante. Combien d'entre eux sont adhérents aux organisations syndicales qui se sont battues longtemps pour cette revendication ?

Etrange : en fin de compte, la bataille engagée par les « actifs » pour le bien-être de tous, y compris celui des « passifs », dépasse largement le plan du bifteck et des avantages professionnelles, si justent soient-ils. Il s'agit de sauvegarder notre dignité d'Hommes ; notre liberté ; notre sécurité ; nos familles ; notre vie d'aujourd'hui et l'avenir de nos enfants ; il s'agit de l'Europe de demain ; de la Paix dans le Monde ; de la Solidarité avec les peuples affamés.

Et moi je regardais

Et moi, avec 40 autres, je regardais faire le petit groupe des autres. Oui, nous regardions, nous laissions venir, nous critiquions et nous avons laissé les autres se battre pour nous...

Et pourtant, l'homme étrange a, lui aussi, ses tracas, ses soucis. Il a une famille. Il est inquiet pour l'avenir. Il tire lui aussi souvent le diable par la queue. Et pourtant, il

laisse aux autres le soin de se charger de ces questions.

Alors que faire ? Il faut bien arriver à une conclusion. Alors, il faut être logique et cesser d'être de ces hommes étranges.

Il faut payer une cotisation ? Cela représente un peu plus qu'un paquet de cigarettes et un apéro par mois, mais ce n'est pas l'essentiel. La cotisation est nécessaire ; elle permet l'organisation de la défense.

L'essentiel, camarades, c'est d'adhérer vraiment. Adhérer, c'est à dire « coller avec ». Adhérer de cœur, même si, au départ, vous n'êtes pas d'accord avec tout.

Etre syndiqué ce n'est pas seulement cotiser. C'est avoir l'attitude d'un homme libre et fier. C'est prendre son sort en mains. C'est être responsable.

Accepter ou refuser

Refuser, c'est accepter d'être une force d'inertie, une force qui dort et qui continue d'accepter, sans honte, ce qui sera obtenu par l'effort des autres.

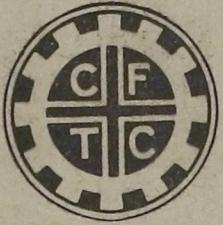
Refuser, c'est vouloir rester un « homme étrange » et égoïste.

Accepter, c'est accepter d'être une parcelle de ce dynamisme qui fait la force invincible d'une organisation comme la C.F.T.C.

Alors ?

Vous avez le choix : accepter ou refuser...

UN SYNDIQUE



La CFTC

rapport à 1955 de :

42 % en 1956
73 % en 1957
84 % en 1958

Il y a beaucoup d'indices qui permettent de voir si une organisation « bouge » ou si c'est « un vieux musée », si elle est efficace ou si elle dort.

Personne ne conteste plus aujourd'hui, que la C.F.T.C. est devenue la grande organisation qui monte en flèche, régulièrement, depuis des années. Elle est en fait, devenue la deuxième organisation syndicale ouvrière de notre pays et le nombre des entreprises, des régions ou des secteurs professionnels où elle a devancé la C.G.T. augmente sans cesse.

Voici quelques exemples marquants d'organisations C.F.T.C. qui prouvent leur efficacité non seulement à travers leurs succès aux élections professionnelles, mais les jours.

Les métallos en flèche !

Un nombre de plus en plus grand de travailleurs fait confiance à la C.F.T.C.-Métallos. Les résultats des élections professionnelles le prouvent amplement. Voici quelques exemples parmi de nombreux autres :

Majorité à l'U.C.P.M.I. à Hagondange ;

Majorité aux établissements Thomson-Houston ;

Majorité aux chantiers navals Dubigeon à Nantes.

Il y a progression constante :

- dans l'automobile : chez Renault, Berliet, Peugeot ;
- aux Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire ;
- aux Forges d'Hennebont et chez J.-J. Carnaud, à Basse-Indre ;
- aux usines d'aviation Bréguet, Sud-Aviation ;
- à la Société Française de Radio, etc.

Autre indice de la montée C.F.T.C. chez les métallos : la progression des effectifs réels. Elle a augmenté par

du personnel dans les Comités mixtes, ce qui porte à plus de 70.000 le nombre de voix obtenues par la C.F.T.C.

Ainsi l'action patiente de la C.F.T.C. pour rassembler l'ensemble des Organisations syndicales afin d'établir un programme commun et de définir, à la tête, les moyens de faire aboutir les revendications, a été favorablement

une organisation

d'Etablissement des quatre grandes banques nationalisées donnent les résultats suivants sur 1956 : C.F.T.C. gagne 57 sièges ; CGT perd 12 sièges ; FO gagne 3 sièges ; SNCF perd 11 sièges ; non syndiqués perdent 20 sièges.

accueillie par plus de 20 % du personnel de la S.N.C.F.

La défense nationale . . . se défend

Aux élections aux comités sociaux (1er trimestre 1959) dans la section « Marine » la C.F.T.C. saute de 813 voix en

qui monte !

Avec près de 20% des suffrages

La C.F.T.C. en progrès dans les P.T.T.

Aux élections centrales pour la désignation des représentants du personnel auprès des commissions administratives paritaires et malgré la présence nouvelle d'une organisation catégorielle, la C.F.T.C. augmente son pourcentage de voix par rapport à 1954 et à 1956, alors que la C.G.T. perd plus de 5 %.

70.000 cheminots font confiance à la C.F.T.C.

Lors des élections professionnelles du 18 mars dernier et malgré une diminution des effectifs de plus de 3.000 agents depuis 1957, la C.F.T.C. enregistre avec satisfaction une progression de 2.936 suffrages pour les délégués du personnel et de 3.162 suffrages pour les représentants

1951 à 1.023 en 1959. C.G.T. et F.O. perdent des voix.

A Brest un bond pareil est fait par la C.F.T.C. en passant de 1.975 voix à 2.277 voix. La C.F.T.C. gagne 1 siège. La C.G.T. en perd un.

A Lorient la C.F.T.C. double ses voix entre 1951 et 1959 en passant de 725 voix à 1.534 !

LA C.F.T.C. première centrale syndicale libre en Algérie

Belle victoire de la CFTC en Algérie lors des élections de la Sécurité Sociale en Algérie. Avec 30 % des voix et des sièges pour l'ensemble de l'Algérie, la CFTC arrive en tête dans 5 caisses sur 11 et dans les trois régions d'Alger, Oran et Constantine.

De nombreux dirigeants musulmans figuraient sur les listes C.F.T.C. Plusieurs sont élus dont 2 en tête de liste à ALGER et CONS-

Des Réalisations qui font honneur à la C.F.T.C.



Photo USIS

3 semaines de Congés payés POUR TOUS LES TRAVAILLEURS

P LUS que jamais, nous avons besoin de vraies vacances, de détente, de récréation.

Les travailleurs peuvent être fiers. La conquête des temps libres a été leur oeuvre. Chaque grande étape du mouvement ouvrier a été jalonnée par une obtention de loisirs plus nombreux : réduction progressive de la durée de la journée de travail, octroi de congés payés...

En 1956, la généralisation des trois semaines de congés payés est venue codifier et légaliser officiellement un avantage déjà obtenu par les travailleurs dans de nombreuses professions, tant il est vrai que la conquête des loisirs a toujours constitué un des objectifs de la lutte ouvrière.

L'obtention des trois semaines de congés payés a été considérée avec juste raison comme une grande victoire. Son succès spectaculaire a montré à quel point cette revendication

répondait à un besoin vital. Malheureusement cette victoire est bien incomplète car avoir des congés ne suffit pas pour partir en vacances.

Qu'en sera-t-il cette année alors que tous les tarifs sont en hausse, tandis que le pouvoir d'achat des familles ouvrières s'est considérablement amoindri ?

Une action doit se poursuivre à la fois dans l'entreprise pour l'obtention de la prime de vacances ; dans le secteur social pour l'établissement de la prestation supplémentaire vacances des allocations familiales ; dans la cité pour que s'organise une épargne-vacances encore à peu près inconnue en France alors qu'elle fonctionne à la perfection dans d'autres pays.



Photo RONIS

Huit millions de travailleurs seront couverts par L'ASSURANCE-CHOMAGE

Dès le 19 janvier 1952, Robert VANSIELEGHEM avait présenté, au nom de la C.F.T.C., un rapport au Conseil Economique sur l'indemnisation du chômage et ce rapport avait été adopté.

En 1956, la C.F.T.C. avait demandé la prise en considération, par le Parlement et le Gouvernement, de sa proposition de loi tendant à assurer un salaire mensuel garanti.

Tous ces efforts ont fini par aboutir, après de laborieuses tractations, à la création de l'assurance-chômage le 31 décembre 1958, c'est-à-dire à un moment où la situation est critique pour un grand nombre de travailleurs touchés par la récession économique.

Le cours des discussions avec le Parlement, la C.F.T.C. a obtenu que, d'une simple recommandation, on passe à la conclusion d'une Convention collective qui oblige immédiatement toutes les entreprises relevant du C.N.P.F. (Conseil National du Patronat Français), avec possibilité d'une extension par agrément ministériel.

C'est donc une nouvelle conquête ouvrière que la C.F.T.C. vient d'obtenir en garantissant un minimum de ressources aux travailleurs touchés par le chômage. Il reste à élargir cette garantie aux chômeurs partiel et surtout à obtenir que les travailleurs aient leur mot à dire dans l'économie, pour que celle-ci soit orientée vers le bien commun.

Elle a obtenu des délais plus courts et la suppression de tous motifs de licenciement (par exemple conflit collectif) pour l'ouverture du droit à l'assurance-chômage, avec des indemnités plus substantielles.



Photo HUBERT

*Pour une
vieillesse
plus
heureuse !*

LES RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

D EPUIS longtemps, la C.F.T.C. lutte pour l'amélioration des conditions de vie des vieux travailleurs qui doivent avoir droit à une retraite décente, après une dure vie de labeur incessant, souvent dans des conditions pénibles.

Devant l'insuffisance des pensions, la C.F.T.C. a estimé que des régimes complémentaires constituerait une première étape devant conduire à l'aménagement ultérieur de la Sécurité Sociale dans un cadre d'ensemble.

Il a fallu le grand mouvement revendicatif de 1955 pour obtenir la conclusion d'accords d'entreprise prévoyant l'institution de retraites complémentaires pour l'ensemble des travailleurs (des régimes complémentaires existaient déjà pour les cadres).

La C.F.T.C. a lutté pour atteindre les objectifs suivants :

- une retraite substantielle
- la gestion paritaire
- la garantie de non-attachement à l'entreprise.

La constitution de l'U.N.I.R.S. (Union Nationale des Institutions de Retraites des Salariés) le 15 mai 1957, qui fédère un grand nombre d'institutions de retraites complémentaires, a permis de répondre à ces objectifs et d'apporter la garantie de fonctionnement et de compensation d'un système étendu bénéficiant d'un grand nombre d'adhérents.

La C.F.T.C. poursuit son action pour élargir le nombre de travailleurs inscrits à un régime de retraites complémentaires et pour améliorer cette réalisation devant apporter la garantie de ressources suffisantes aux travailleurs en âge de cesser leur activité professionnelle.

L'effort d'une poignée de militants a servi à des millions de travailleurs.. Et ton effort?



Pourquoi

Un Cadre:

Nous bénéficions des efforts du Mouvement Syndical Tout entier!

MOI, ce qui m'emballe dans la C.F.T.C., c'est son esprit. La C.F.T.C. n'est pas un vieux musée, elle est bien vivante et c'est un véritable esprit militant qui la fait vivre et la pousse en avant.

Comme Cadre, je suis heureux d'appartenir à la C.F.T.C., car elle défend non seulement mes revendications de «cadre», mais elle m'apprend à mieux comprendre les problèmes ouvriers. Nous ne pouvons rester neutres dans les conflits qui opposent les employeurs et les salariés.

Ne bénéficions-nous pas souvent des résultats obtenus par l'action ouvrière et au prix de quels sacrifices ? ...



Un Cheminot:

Nous ne pouvons pas rester seuls!

Parce que je ne crois pas qu'un travailleur puisse rester isolé. Seul, il ne peut pas se défendre lorsqu'il en a besoin.

Les militants de la CFTC que je connais sont jeunes, dynamiques. Ils renseignent les copains, n'ont pas peur d'aller trouver le patron quand il y a quelque chose qui ne va pas.

Ils ont organisé des services de toutes sortes : aide juridique pour ceux qui ont un coup dur, assurances. Et puis il y a la caisse de grève. Bien sûr, ce n'est pas comme le salaire perdu, mais au moins on n'est pas sans rien du tout.

La C.F.T.C., c'est le seul syndicat qui est organisé de cette façon chez les cheminots.

Un Employé

de Commerce:

Je suis employé de commerce.

Il y a quatre ans, j'ai adhéré au Syndicat C.F.T.C. de ma profession parce que étais certain que mes intérêts seraient sérieusement défendus.

Le syndicat chrétien est né dans les milieux d'employés et la C.F.T.C. a toujours porté une attention particulière aux problèmes des mensuels.

Mes convictions et mon idéal m'ont orienté vers une Centrale dans laquelle je retrouve mes aspirations et qui incarne pour moi l'espoir des travailleurs.

Une Travailleuse:

Les femmes ne doivent pas être absentes!

L'action syndicale pour obtenir des conditions de vie meilleures ne peut laisser indifférentes des travailleuses ; les problèmes de vie les touchent au contraire plus que les hommes ; en plus des intérêts particuliers à défendre, les femmes ne peuvent être absentes de la lutte syndicale.

L'action humaine de la C.F.T.C. correspond au désir qu'elles ont d'une véritable justice, de la fraternité et de la paix dans le monde.

Et vous ?

N'avez-vous rien à DÉFENDRE dans VOTRE VIE ET CELLE DES AUTRES?

ILS ADHERENT

Une Dactylo:

La C.F.T.C., pour moi, c'est l'avenir!

Nous avons posé cette question à Mlle F..... dactylo

— Mlle..... Vous m'obligea à réfléchir au raison d'un choix qui a été spontané, mais ces raisons sont nombreuses. Je citerai : la confiance qu'inspirent les militants de cette organisation dans mon service, la préoccupation que le syndicat paraît avoir d'assurer la défense de l'ensemble du personnel. Ceci me paraît important.

Mon éducation, ma formation ne sont pas sans incidence sur le choix que j'ai fait, mais je constate avec joie que la CFTC recueille beaucoup d'adhésions parmi les jeunes. La CFTC est pour moi, comme pour eux, un espoir, une famille, l'avenir.

Ce qui paraît réconfortant à la CFTC est surtout le coude à coude des différentes catégories de personnel, coude à coude qui donne tout son sens à

l'adhésion à une Confédération : fonctionnaire, j'ai cependant le sentiment d'être du monde des travailleurs autant que la dactylo d'une banque ou d'une maison de commerce.

Un Metallo:

J'ai longtemps hésité à adhérer à la C.F.T.C., a déclaré un métallo de la région parisienne.

Ce qui m'a finalement décidé, c'est l'action valable menée par la C.F.T.C., le sérieux et le réalisme des positions de l'organisation et de ses militants.

Ce travailleur est devenu, à son tour, militant et il est responsable syndical dans son entreprise.

Vous voulez sauver l'homme!

affirme un gars du Nord

Oui, c'est d'accord. La C.F.T.C. nous défend solidement sur le plan professionnel ; elle s'inquiète des problèmes du boulot, du bifteck, du logement et des temps libres. Ça, c'est bien. Mais la C.F.T.C. fait quelque chose de mieux et quelque chose qu'aucune autre centrale syndicale ne peut faire : elle défend d'abord L'HOMME. Nous ne sommes pas seulement des producteurs et des consommateurs, mais d'abord des êtres humains qui avons besoin de dignité, de liberté, d'épanouissement, de bonheur vrai. Si on nous enlève ça, que nous restera-t-il ?...

C'est pour ça que je suis dans la C.F.T.C.



Un jeune Mineur:

Je faisais la sourde oreille !

J'ai fait longtemps la sourde oreille pour entrer au Syndicat.

Ce qui m'a accroché, c'est la fraternité à la CFTC. Un jour, c'est un camarade CFTC qui m'a tiré d'un mauvais pas dont je ne vous raconterai pas les détails.

Depuis ce moment, j'y crois, à la CFTC ! Et je pense que si les mineurs veulent avoir une vie moins dure et plus humaine, ils doivent tous s'y mettre et aider le Syndicat pour que cela se fasse.

Un E.D.F.:

La CFTC est libre !

Parce que la CFTC est libre, qu'elle ne travaille pour aucun parti, mais d'abord pour la classe ouvrière et pour le Pays, alors elle peut faire appel à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions religieuses, philosophiques ou politiques.

J'ai souvent remarqué aussi, dans des situations très graves, que la CFTC ne fait pas de démagogie. Elle dit d'abord la vérité, aussi bien aux gouvernements qu'aux travailleurs eux-mêmes. C'est ce que j'appelle être franc et honnête.





*Alors...
SOYEZ LOGIQUES!*

Photo BELZEAUX-RAPHO

FAITES L'EFFORT AVEC NOUS :

**A D H E R E Z
à la C.F.T.C.!**

à retourner à la CFTC, 26, Rue Montholon, Paris 9e

Bulletin d'adhésion

Je, soussigné, NOM

Prénom _____

né le _____

adresse n° _____ rue _____ à _____

travaillant actuellement en qualité de _____
chez _____

demande à faire partie du Syndicat CFTC de ma profession.

Signature : _____

